



**DEMANDE DE CHANGEMENT D'USAGE A CARACTERE REEL (avec compensation) D'UN LOCAL D'HABITATION A UN AUTRE USAGE QUE L'HABITATION**

Art. L.631-7 du Code de la Construction et de l'Habitation et Règlement municipal adopté par le Conseil de la Métropole Européenne de Lille du 14 avril 2023

**ADRESSE DU LOCAL OBJET DU CHANGEMENT D'USAGE**

**ADRESSE :** (préciser n° et nom de la rue, n° de l'entrée ou du bâtiment, l'étage et le n° de porte)

.....  
.....  
.....

**L'immeuble est-il en copropriété ?**  Oui  Non

**Si oui :** (joindre l'extrait du règlement de copropriété justifiant la non opposition au changement d'usage) ;

Lot n° .....

Nom du syndic et coordonnées (téléphone, adresse et mail)

.....  
.....  
.....

**IDENTITE DU DEMANDEUR**

**Qualité du demandeur :**  propriétaire  locataire  occupant à titre gratuit  autre

NOM, Prénom et adresse du propriétaire et gérant :

.....

**Mme**  **M.** ou **raison sociale** (pour les personnes morales – joindre extrait K-bis) :

NOM-Prénom : ..... Tel. : .....

Adresse e-mail : .....

Adresse personnelle : .....

.....

**Personne à contacter** (si différent du demandeur) :

NOM : ..... Prénom : .....

Tel. : ..... Adresse e-mail : .....







**ATTESTATIONS SUR L'HONNEUR**

J'atteste sur l'honneur que les dispositions du bail, du règlement de copropriété, ou de toute autre réglementation de droit privé, ne s'opposent pas au changement d'usage du local objet de la présente demande

Je déclare exact l'ensemble des renseignements fournis dans ce formulaire. Je m'engage à permettre, aux personnes habilitées, la visite des locaux objets de la demande d'autorisation de changement d'usage ainsi que les locaux proposés en compensation.

Fait à : ..... le .....

Signature :

Formulaire de demande à faire parvenir, accompagné le cas échéant, des pièces justificatives nécessaires, à :

**Ville de La Madeleine  
Hôtel de Ville  
Service Logement  
160 rue du Général de Gaulle  
CS 20 218  
59 562 La Madeleine cedex**

Le formulaire peut être déposé en mains propres directement au Service Logement ouvert tous les jours de la semaine de 8h15 à 12h00.